

PV de l'AG du 4 février 2012

Assemblée générale du 4 février 2012 à 10h30 pendant le congrès des Assises de Génétique a Marseille

Membres du bureau présents A Moncla, JM Dupont, S Romana, F Vialard, D Sanlaville, M.Dococ. Membres Excusés : C Bilhou-Nabéra I Luquet, C Terre, MC Combrisson

Rapport moral du président (J.M. DUPONT) :

En 2011 Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois : les 13 janvier, 31 mars, 11mai ; 12 juillet, 6 septembre, 6 octobre, 6 décembre en séance plénière plus d'autres réunions des groupes de travail en rapport notamment avec le CQE.

Bilan de l'activité

Préparation du congrès, et des journées thématiques

- Journée nomenclature du 18/05/2011
- Journée thématique CGH-array du 28 octobre 2011
- Préparation des assises de Génétique
- Préparation du congrès de Paris qui aura lieu les 13 et 14 septembre a la

Maison internationale de la Cité Universitaire Internationale, avec l'aide logistique de MCO Congrès.

Mise à jour du nouveau logiciel CQE (MEDIFIRST) et organisation des sessions du Contrôle Qualité Externe 2011 pour l'hématologie, le constitutionnel et l'ACPA (CGH-array).

Négociations en cours au niveau de la DGOS pour la mise en place de la nomenclature pour l'ACPA

Organisation des groupes accréditation en cours

Mise en place d'un Forum par Cyril de Sarrauste pour répondre aux diverses questions sur des thèmes différents tels que l'accréditation, la formation, les techniques etc..Ouverture prévue en 2012.

Information : Modification des agréments. Les autorisations des laboratoires pour les activités de cytogénétique prénatale et postnatale sont désormais délivrées par les ARS. Les agréments des praticiens pour le prénatal sont supprimés par les nouvelles lois de Bioéthique de Juillet 2011, les ARS devant évaluer les compétences des praticiens lors du processus d'autorisation. Pour le postnatal, les agréments pour les praticiens persistent et sont toujours délivrés par l'ABM.

Appel a candidature pour le renouvellement du bureau en septembre. Les candidatures sont à adresser à JM Dupont ou à M.Dococ-Fenzy

Présentation de l'aide de 5000€ apportée à Jean-Loup Huret pour l'Atlas de Cytogénétique en 2011, une réflexion doit s'engager pour un soutien pérenne ou non pour

cette base de donnée. Un vote sera organisé lors de la prochaine AG qui aura lieu à l'occasion du Colloque 2012.

2- Présentation des comptes (François VIALARD)

Trésoriers : François Vialard et Isabelle Luquet

Présentation des comptes de l'Association pour la période du 1er septembre 2010 au 31 Août 2011. Ces comptes ont été validés et reconnus sincères par un expert comptable comme il est de règle aujourd'hui.

Sur l'année écoulée, et après versement du dernier acompte du financement de l'ABM, les comptes de l'Association sont équilibrés, avec 175 188€ de capitaux propres avec un résultat de l'année en cours à 41 546€

Les ressources financières ont été durant l'année écoulée de 85 219€ avec :

Congrès d'Aix:	27 618€
CQE:	32 400€
Cotisations:	6 450€
Complément de la subvention ABM 2006:	17 497€
Divers	1 254€

Les frais ont été de 43 656€, composés de frais de déplacements, missions, formations, expert comptable, frais MCO congrès et autres frais divers.

sanlaveda 04/04/12 07:43
On a rien payé à Médifirst ?

Les liquidités sont au 31 aout 2011 de 11 928€.

Le nombre de cotisants a été de 87.4% avec 20 nouveaux adhérents en 2011.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

3. Les nouveaux membres de l'année 2011

Les nouveaux membres de l'année 2011 sont

[ABDELHEDI Fatma](#)
[AMEYE Geneviève](#)
[BANDELIER Claude](#)
[BIDET Audrey](#)
[BLONDEEL Eléonore](#)
[DANO Laurent](#)
[DEFASQUE Sabine](#)
[EGEA Grégory](#)
[HYON Capucine](#)
[KALTENBACH Sophie](#)
[LAHARANNE Elodie](#)

[LAUNAY Erika](#)
[LUCIANI Judith](#)
[OULDIM Karim](#)
[PAUBEL Agathe](#)
[PINTON Alain](#)
[PRIE Nolwen](#)
[ROULEAU Etienne](#)
[TCHIRKOV Andrei](#)
[VIGOUROUX-CASTERA Adeline](#)

4. Présentation du CQE (Martine DOCO-FENZY et Damien SANLAVILLE)

Organisation des CQE en cytogénétique hématologique et constitutionnelle en 2011 : les soumissions et expertises sont terminées, les droits de réponse sont ouverts encore pour le constitutionnel jusqu'au 18 février.

Il est rappelé aux laboratoires qu'ils doivent transmettre à leurs administrations le devis adressé par l'ACLF avant le début du CQE. Les administrations peuvent alors générer un bon de commande qui est retourné par fax ou courrier à l'ACLF. Il permet de tracer le règlement après la génération d'une facture en fin de CQE. Les factures 2011 ont été adressées aux administrations. Le N° du bon de commande permettra au trésorier de rédiger les factures acquittées et de les adresser aux laboratoires correspondants.

Organisation du CQE ACPA, avec étude pilote en 2011, ouverture à tous les laboratoires en 2012. Date donnée ultérieurement.

Appel a candidature pour de nouveaux experts et pour le renouvellement du comité de pilotage.

5. Divers

Les cotisations de 30€ sont recueillies, facteur non bloquant pour l'accès aux résultats des CQE.

Cloture de la séance à 11h15